

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON.

Année 1859.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME SIXIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,
rue St-Pierre, 20.

PARIS.

CHEZ F. SAVY, LIBRAIRE,
rue Bonaparte, 20.

1859. — Janvier 1860.

NOTES

POUR SERVIR AUX PREMIERS ÉTATS

DE DIVERS COLÉOPTÈRES,

PAR

E. MULSANT et Eug. BEVELIÈRE.

Lampra mirifica.

Larve apode ; allongée ; déprimée ; recourbée en hameçon. *Tête* courte, enchâssée dans le prothorax, d'une manière plus ou moins rétractile ; élargie en ligne presque droite, d'avant en arrière ; rayée d'un sillon longitudinal sur chacun de ses côtés ; molle et d'un blanc de graisse sur le vertex et le front, brune sur le postépistome : celui-ci ordinairement à peine aussi court ou moins court que le front sur son milieu. *Epistome* et *labre* membraneux ; blanchâtres ; étroits ; transverses ; occupant l'espace compris entre les mandibules. *Mandibules* fortes ; cornées, courtes, noires, bidentées à l'extrémité. *Mâchoires* submembraneuses ; recouvertes à la base par le menton : formées d'un palpe maxillaire et d'un lobe : le *palpe* paraissant composé de trois articles courts, graduellement plus étroits : le *lobe*, petit, palpiforme, garni de soies, inséré au côté antéro-interne du premier article des palpes, à peine aussi longuement prolongé que le dernier article de celui-ci. *Lèvre* membraneuse ; formée

d'un *menton* large, un peu échancré en devant : et d'une *languette* un peu moins large, en parallélogramme transverse. *Palpes labiaux* rudimentaires ou à peine développés, représentés chacun par un très-petit corps conique, situé près du côté externe de la languette. *Corps* allongé ; recourbé en hameçon, dans l'état normal ; d'un blanc de graisse ; presque glabre ou garni de poils fins, courts, clairsemés et indistincts ; composé de treize segments ou paraissant en avoir treize, par la division de l'anal ; offrant vers le milieu du segment prothoracique sa plus grande largeur, graduellement rétréci ensuite jusqu'au bord postérieur du quatrième anneau, presque parallèle ensuite jusqu'au onzième, ou plutôt faiblement et graduellement plus large vers les septième et huitième segments, plus sensiblement rétréci sur les deux derniers que sur les neuvième à oazième, obtusément arrondi à l'extrémité : le segment prothoracique le plus grand, transverse, de deux tiers ou près d'une fois plus large dans son développement transversal le plus grand qu'il est long sur son milieu ; de deux tiers ou près d'une fois plus large que le cinquième anneau, assez faiblement arqué à son bord antérieur, et en sens contraire au postérieur, élargi presque en ligne droite jusqu'à la moitié de la longueur de ses côtés, un peu plus faiblement rétréci ensuite, comme chargé d'une plaque coriace ou subcornée couvrant presque les trois quarts médiaires de sa largeur, arquée ou un peu anguleuse sur les côtés, rayée de deux lignes unies au milieu du bord antérieur, puis divergentes en ligne droite jusqu'au bord postérieur, visiblement moins distantes entre elles dans ce point qu'elles le sont chacune de l'angle postérieur de la plaque, aussi séparées entre elles, près du dit bord, que le quart au moins de la largeur de la plaque dans son développement transversal le plus grand : le segment mésothoracique presque entièrement caché par les autres ou très-

réduit dans son milieu, graduellement élargi sur les côtés, à peu près égal à ceux-ci au quatrième : le segment métathoracique, un peu arqué en devant à son bord antérieur, échancré en arc ou en angle au postérieur, trois fois au moins aussi large qu'il est long sur son milieu : le quatrième segment, court, anguleux à son bord antérieur, en ligne droite au postérieur : les cinquième à douzième segments plus larges que longs, assez convexes sur les trois cinquièmes ou deux tiers médiaux de leur largeur, c'est-à-dire jusqu'au bourrelet latéral, et sur les deux tiers de leur longueur, planiuscules postérieurement : le segment anal offrant une fente longitudinale. *Dessous du corps* de la couleur du dessus : segment antépectoral chargé d'une plaque coriace ou subcornée, rayée d'une ligne longitudinale médiane, et, de chaque côté de celle-ci, d'un sillon plus large et peu profond, contiguë en devant à cette ligne, dont elle s'éloigne postérieurement. *Stigmates* au nombre de neuf paires : la première, sur la tranche latérale, près du bord antérieur du deuxième arceau : chacune des autres en dessus, près du bourrelet, sur chacun des quatrième à onzième arceaux.

Cette larve vit dans l'ormeau. Quand l'écorce est mince, elle se creuse des galeries entre l'aubier et l'écorce ; mais quand celle-ci est épaisse, elle reste dans les couches corticales. Comme les autres de ce genre, elle donne à sa galerie une direction courbe, et se rapproche de l'épiderme dans l'endroit où l'insecte doit sortir.

Cette larve est attaquée par celle de la *Laphria meridionalis* ; MULS. et REVEL.

Cratomerus cyanicornis.

Larve apode; allongée; déprimée, recourbée en hameçon, *Tête* courte; enchâssée dans le prothorax d'une manière plus ou moins rétractile; élargie en ligne peu courbe d'avant en arrière; une fois et demie environ plus large à sa partie postérieure qu'elle est longue sur son milieu: rayée de deux sillons assez légers sur chacun de ses côtés: l'un, sur la partie supérieure, l'autre sur la partie inférieure de ceux-ci; molle ou subparcheminée et d'un blanc de graisse ou d'un blanc légèrement jaunâtre sur le vertex et sur le front; d'un fauve brunâtre sur le postépistome: ce dernier plus ou moins rétractile sous le front. *Epistome* et *labre* membraneux: blanchâtres; étroits; occupant l'espace compris entre les mandibules: l'un et l'autre courts, transverses. *Mandibules* fortes, cornées; courtes; noires; obtusément bidentées à l'extrémité. *Mâchoires* submembraneuses ou subcoriaces; recouvertes à la base par le menton; formées d'un palpe maxillaire et d'un lobe: le *palpe* paraissant composé de trois articles courts, graduellement plus étroits: le premier paraissant constituer la seconde pièce des mâchoires: le *lobe*, petit, palpiforme, garni de soies, inséré au côté interne de la pièce qui semble être le premier article des palpes; à peine aussi longuement prolongé que le dernier article de ceux-ci. *Lèvre* submembraneuse; formée d'un *menton* large, un peu échancré ou en arc dirigé en arrière à son bord antérieur, rayé de deux lignes longitudinales; et d'une languette en parallélogramme transverse, un peu plus large que longue. *Palpes labiaux* rudimentaires, représentés par un très-petit corps conique, situé près du côté externe de la languette. *Corps* allongé; recourbé, dans l'état normal, en forme de

hameçon ; d'un blanc de graisse ou légèrement jaunâtre ; garni, ainsi que la tête, de poils concolores, fins, très-courts, clairsemés, peu apparents ; composé de treize segments ou paraissant en avoir treize : l'anal semblant constituer un anneau particulier ; offrant vers le milieu du segment prothoracique sa plus grande largeur, graduellement rétréci ensuite jusqu'à l'extrémité du quatrième arceau, sub-parallèle et noueux jusqu'au onzième arceau ; graduellement rétréci sur les deux derniers : le segment prothoracique le plus grand, transverse, trois fois environ aussi large dans son milieu que le cinquième anneau, une fois plus large que long, faiblement arqué à son bord antérieur, en ligne à peu près droite au postérieur, comme chargé d'une plaque coriace ou subcornée, couvrant les deux tiers médiaires de sa largeur, élargie graduellement d'avant en arrière, rayée de deux lignes fines au milieu du bord antérieur, puis divergentes en ligne droite jusque près du bord postérieur, aussi distantes entre elles environ près de ce bord qu'elles le sont chacune de l'angle postérieur de la plaque sus-nommée, aussi séparées entre elles près dudit bord que le tiers de la largeur de la plaque, vers le milieu de la largeur de celle-ci : le segment métathoracique le plus court, presque uniformément court, quatre ou cinq fois aussi large que long, légèrement arqué en avant : le troisième segment ou le mésothoracique près d'une fois plus long que le deuxième, un peu arqué en avant, en angle rentrant à son bord postérieur : le quatrième, à peu près aussi long que le troisième, anguleux à son bord interne, un peu échané en arc au postérieur : les cinquième à dixième, offrant un bourrelet latéral assez étroit, convexes entre le bourrelet, noueux, moins longs que larges, si ce n'est les septième et huitième : le treizième, sans bourrelet, obtusément conique, offrant sur sa moitié postérieure une fente anale longitu-

dinale. *Dessous du corps* de la couleur du dessus : arceau antépectoral, chargé, comme le prothoracique, d'une plaque coriace, déprimée longitudinalement en arc dirigé du côté externe, près de chacun de ses bords latéraux, non rayé sur sa ligne médiane : le troisième segment chargé près de chacun de ses bords latéraux d'un tubercule arrondi : les cinquième à douzième offrant près de chaque bord latéral une ligne longitudinale enfoncée, n'atteignant ni le bord antérieur ni le postérieur. *Stigmates* au nombre de neuf paires : la première, au milieu du bord latéral du deuxième arceau, près du bord antérieur de celui-ci : chacune des autres paires plus petites, située à la partie dorsale des quatrième à onzième segments, près du bourrelet latéral.

Cette larve vit dans le chêne vert.

Latipalpis pisana.

Larve apode; allongée; déprimée; recourbée en hameçon. *Tête* courte, enchâssée dans le prothorax d'une manière plus ou moins rétractile; élargie en ligne courbe d'avant en arrière; une fois et demie plus large à sa partie postérieure qu'elle est longue sur son milieu; rayée de quatre ou cinq lignes longitudinales sur chacun de ses côtés; molle et d'un blanc de graisse sur le vertex et sur le front, d'un blanc fauve graduellement obscur d'arrière en avant sur le postépistome : celui-ci, ordinairement presque aussi développé longitudinalement que le front sur son milieu. *Epistome* et *labre* membraneux; blanchâtres; étroits, occupant l'espace compris entre les mandibules : l'épistome plus court que le labre. *Mandibules* fortes, cornées, courtes, noires, obtusément bidentées à l'extrémité. *Mâchoires* submembraneuses; recouvertes à la base par le menton; formées d'un palpe

maxillaire et d'un lobe : le *palpe*, paraissant composé de trois articles courts, graduellement plus étroits : le *lobe*, petit, palpiforme, garni de soies, inséré au côté antéro-interne du premier article du palpe, à peine aussi longuement prolongé que le dernier article de celui-ci. *Lèvre* membraneuse ; formée d'un *menton* large, un peu échancré en devant, rayé de deux lignes longitudinales submédiales ; et d'une *languette* en parallélogramme transverse, un peu saillante dans le milieu de son bord antérieur. *Palpes labiaux* rudimentaires ou à peine développés, représentés chacun par un très-petit corps conique, situé près du côté externe de la languette. *Corps* allongé ; recourbé en forme de hameçon ; d'un blanc de graisse ; garni sur les côtés de poils courts, concolores, fins, clairsemés et peu apparents ; composé de treize segments, ou paraissant en avoir treize : l'anale semblant constituer un anneau particulier ; offrant vers le milieu du segment prothoracique sa plus grande largeur, graduellement rétréci ensuite jusqu'à l'extrémité du troisième anneau, subparallèle ensuite jusqu'au dixième, faiblement rétréci ensuite, subarrondi à l'extrémité : le segment prothoracique le plus grand, en ovale transverse, une fois plus large dans son milieu que le cinquième anneau, une fois plus large que long, arqué en devant, à son bord antérieur, comme chargé d'une plaque subcornée, couvrant la majeure partie de sa largeur, offrant vers la moitié de la longueur du segment sa plus grande largeur, rétrécie ensuite jusqu'à ses angles postérieurs, rayée de deux lignes unies au milieu du bord antérieur, puis divergentes en ligne droite jusqu'à son bord postérieur, un peu plus séparées entre elles dans ce point qu'elles ne le sont chacune des angles postérieurs de la plaque, séparées entre elles d'une distance égale environ au quart de la plaque dans sa plus grande largeur : le deuxième segment ou le mésothoracique, le plus court, trois fois aussi large que

long : les troisième et quatrième un peu moins courts, presque égaux : le troisième rayé d'une ligne médiane : le quatrième anguleux en devant, à son bord antérieur : les cinquième à sixième, d'un cinquième plus longs que larges : les septième à onzième de moitié ou des deux tiers plus longs que larges : le douzième un peu moins long : l'anale arrondi à son extrémité, offrant une fente longitudinale. *Dessous du corps* de la couleur du dessus : arceau antépectoral chargé comme le prothoracique d'une plaque subcornée, rayée d'une ligne longitudinale médiaire. *Stigmates* au nombre de neuf paires : la première plus grosse, située près du bord antérieur du deuxième arceau sur le bord inférieur du bourrelet latéral : les autres paires placées supérieurement près du bord latéral des chacun des quatrième à onzième anneaux.

Longueur 0,0382 à 0,0427 (47 à 49 l.)

Cette larve habite le chêne-vert ; plus rarement on la trouve dans le chêne-liège. Elle vit dans la partie morte des branches ou des troncs, voisine de celles dans lesquelles il existe encore un reste de sève. Quand elle est près de passer à l'état de nymphe, elle se rapproche de la partie extérieure de l'écorce, pour faciliter la sortie de l'insecte futur, en donnant à sa galerie une direction courbe remarquable. L'ouverture ovale que pratique l'insecte parfait, est toujours faite transversalement à la longueur des fibres, contrairement à ce qui s'observe chez les *Anthaxia*.

Cette larve est attaquée dans ses galeries par la larve de la *Laphria maroccana*, FABR.

L'insecte parfait, dans les heures chaudes de la journée court avec agilité sur les branches des arbres, surtout sur les branches élevées, et s'envole avec promptitude au moindre danger.

Bircea Revelierii.

Larve hexapode; allongée. *Tête* peu convexe ou subdéprimée; un peu plus longue que large; à peine plus large qu'elle est longue depuis sa partie postérieure jusqu'au bord antérieur du front; brune ou d'un brun rougeâtre, plus obscur à sa partie antérieure qu'à la postérieure; cornée; hérissée de poils blonds, clairsemés; rayée sur le milieu de sa partie postérieure, d'un très-court sillon, obsolètement avancé jusqu'aux trois septièmes postérieurs du front et du vertex réunis, puis divisé en deux lignes faiblement convergentes avancées jusqu'au bord postérieur de l'épistome: du court sillon précité, naissent non loin du bord postérieur deux autres lignes très-divergentes, aboutissant chacune à la base des antennes; notée en devant d'une ligne longitudinale assez courte ou d'un étroit sillon entre chacune des lignes fortement convergentes et celles qui le sont faiblement; un peu échancrée en arc dirigé en arrière, au bord antérieur du front. *Epistome* en parallélogramme un peu plus large que long, enclos entre la base des mandibules. *Labre* un peu plus court que l'épistome; transverse, un peu échancré et cilié en devant. *Mandibules* cornées; noires; très-arquées dans leur moitié antérieure; terminées en pointe. *Mâchoires* subcoriaces; à un seul lobe assez petit, un peu moins longuement prolongé que le deuxième article des palpes maxillaires; garni de poils subspinosules ou rigides à son côté interne. *Palpes maxillaires* plus avancées que les mandibules dans l'état de repos; graduellement rétrécis d'arrière en avant; à dernier article conique. *Menton* parallèle; plus long que large. *Langnette* pourvue de deux palpes labiaux, de deux articles: le dernier grêle, faiblement conique, plus

long que le premier. *Antennes* à peine plus longuement prolongées que les mandibules dans l'état de repos ; de quatre articles : le premier le plus gros, moins long que large : le deuxième un peu moins large, subparallèle, aussi long que large : le troisième un peu plus étroit que le précédent, moins long que large, terminé par deux soies : le quatrième grêle, subconique, terminé par deux soies. *Ocelles* paraissant représentés par trois petits points faiblement tuberculeux, transversalement situés derrière la base des antennes. *Corps* composé de douze anneaux ; médiocrement convexe sur le prothoracique, graduellement plus convexe et presque semi-cylindrique sur les autres ; subparallèle ou progressivement à peine plus large jusqu'au neuvième segment, faiblement rétréci ensuite ; garni de poils roussâtres assez longs, mi-hérissés, flexibles, peu épais ; voûté à partir du deuxième anneau jusqu'au huitième, décline ensuite : le segment prothoracique, plus lisse, aussi grand que la tête, depuis sa partie postérieure jusqu'à la base des antennes ; brun ou d'un brun roussâtre, avec le bord antérieur plus clair : les deuxième et troisième à peu près égaux ; d'un roux pâle ou rosat, parés l'un et l'autre de chaque côté de la ligne médiane, d'une tache d'un roux brunâtre, presque en triangle dont la base regarde la ligne médiane : les quatrième à onzième anneaux, d'un roux pâle ou rosat, sans taches : le douzième, de même couleur en devant et sur les côtés, lisse, subcorné et d'un brun roussâtre sur le reste : cette partie subcornée, creusée d'un sillon médiaire et terminée par deux cornes brunes, mi-relevées, un peu courbées en dehors : ce douzième segment muni en dessous d'un mamelon en partie rétractile, servant à la progression. *Dessous du corps* d'un roux rosat, comme le dessus ; garni de poils concolores, peu épais. *Dessous de la tête* brun. *Antépectus* muni d'un sternum en carène obtuse. *Pieds* médiocres ; subcomprimés ; d'un flave

livide, disposés par paire sous chacun des trois premiers segments; composés chacun de quatre pièces: une hanche courte, une cuisse, pourvue d'un trochanter, à peine renflée dans son milieu, la pièce la plus longue: un tibia, un peu moins long, terminé par un ongle aigu. *Stigmates* au nombre de neuf paires: la première située près du bord antérieur du deuxième arceau: chacune des autres sur les quatrième à onzième segments.

Longueur 0,0112 (5 l.) Largeur 0,0016 (4/5 l.).

Cette larve vit sous les écorces du pin maritime.

Niphona pieticornis.

Larve apode; allongée. *Tête* en majeure partie engagée dans le prothorax et d'une manière rétractile; médiocrement convexe; d'un blanc légèrement jaunâtre, avec les deux côtés du bord antérieur bruns; marquée sur la ligne médiane d'une raie ou ligne postérieurement divergente; notée, près de son bord antérieur, d'une rangée transversale de points donnant chacun naissance à un poil blond. *Epistome* enclos de chaque côté par les mandibules; transverse; brun, avec le tiers longitudinalement médiaire d'un blanc roux. *Labre* flave; garni de poils blonds mi-dorés, assez épais; arqué en devant, plus large que long. *Mandibules* cornées; brunes ou d'un brunrouge à la base, noires à l'extrémité; peu arquées; tranchantes, coupées en ligne presque droite ou à peine échancrées à l'extrémité, de manière à agir l'une contre l'autre à la manière de deux incisives. *Mâchoires* à un seul lobe subcylindrique; cilié. *Palpes maxillaires* un peu plus longuement prolongés que les mandibules dans l'état de repos; coniques; de trois articles; graduellement rétrécis, moins longs chacun que larges. *Menton* d'un blanc sale;

submembranoux ou subcoriace; court; transverse. *Langue* aussi longue que large, presque carrée, d'un blanc sale, garnie de poils concolores; portant à sa base deux *palpes labiaux* courts; coniques; de deux articles, à peine plus long; chacun qu'ils sont larges. *Antennes* situées en dehors de la base des mandibules; très-courtes, peu apparentes; coniques; de quatre articles: les trois premiers plus larges que longs; le dernier plus grêle, à peine aussi long que large. *Ocellles* paraissant représentés par un point noir, situé un peu en dehors des mandibules. *Corps* mou; composé de douze anneaux; muni d'un bourrelet de chaque côté; offrant sa plus grande largeur dans la partie postérieure du prothoracique, graduellement rétréci jusqu'au troisième ou quatrième arceau, subcylindrique jusqu'au dixième anneau ou à peine renflé sur les neuvième et dixième, et graduellement rétréci ensuite; d'un blanc de graisse; hérissé de poils flexibles, fins et assez clairsemés, peu apparents: l'anneau prothoracique plus grand que la tête, moins long cependant que large; relevé d'avant en arrière; d'un blanc jaunâtre dans sa moitié antérieure, d'un blanc de graisse postérieurement: les deuxième et troisième courts: les troisième à dixième garnis chacun sur le dos de deux petites rangées transversales de points faiblement tuberculeux, couronnant un mamelon très-faible sur le quatrième arceau, mais graduellement plus saillant jusqu'au neuvième ou dixième: le onzième, dépourvu de mamelon: le douzième arrondi postérieurement, pourvu d'une sorte de rebord, en dessous à la partie postérieure duquel semble exister une sorte de mamelon. *Dessous du corps* de la couleur du dessus; garni de poils flexibles et clairsemés; muni sur le segment représentant l'antépectus d'une sorte de mamelon ou de tubercule large et à peine saillant; garni sur les deuxième, troisième et quatrième arceaux de rides séparant les points

tuberculeux disposés sur deux rangées qui deviennent plus évidentes et les points tuberculeux plus marqués sur les arceaux suivants jusqu'au dixième : ces points couronnant comme en dessus des mamelons graduellement plus saillants du cinquième au dixième arceau. *Pieds* nuls ; remplacés par les mamelons précités. *Stigmates* roussâtres ; au nombre de neuf paires ; situées en dessus du bourrelet latéral : la première, moins petite, placée vers le bord postérieur du premier arceau : les autres sur chacun des quatrième à onzième arceaux.

Long. 0,0153 à 0,0247 (7 à 11 l.)

Cette larve vit principalement dans le figuier , dans le entisque, mais aussi dans le chêne-vert et dans l'ormeau.

Elle creuse des galeries cylindriques dans les branches de ces arbres. Celles qui se trouvent dans le figuier, attaquent presque exclusivement ou principalement la moelle. Quand cette larve veut se transformer en nymphe, elle élargit sa galerie et se prépare une retraite dans laquelle elle subit sa seconde métamorphose.
